

DAAC BORDEAUX : Chorépass



LE PROJET

Description :

Projet d'Education Artistique et culturel ouvert à toutes les disciplines ! « Professeurs débutants », Bienvenus !!

5h d'atelier en partenariat avec une structure culturelle de proximité comprenant généralement :

- Une visite de la structure culturelle
- Un atelier de pratique (5h à découper en fonction des emplois du temps de la classe et des disponibilités de l'artiste)
- Un spectacle dans la structure culturelle de proximité.

Objectifs :

- Appréhender la création chorégraphique contemporaine
- Découvrir les espaces d'expression de la création chorégraphique et les métiers en lien avec le spectacle vivant
- Traverser l'univers artistique d'un chorégraphe par la pratique d'ateliers

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [liste déroulante] :

DANSE

Partenaires :

Se rapprocher au préalable d'une structure culturelle de proximité avant la rédaction du projet sur adage

Partenaires institutionnels et collectivités :

- DAAC du rectorat de Bordeaux
- DRAC Nouvelle Aquitaine
- Région Nouvelle Aquitaine
- Conseils Départementaux

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

NON

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Collège, lycée, (LGT, LP), EREA

Intervenant :

A définir avec le partenaire culturel

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer : Découvrir un lieu de création, un artiste, un univers artistique

Pratiquer : Au sein de son établissement, pratiquer 5h de danse avec un artiste partenaire

Connaitre : Se forger une culture chorégraphique et développer un esprit critique

Restitution envisagée :

Une restitution est attendue au terme du parcours rayonnant au moins l'échelle de son établissement.
Différents formats sont envisagés : pièce chorégraphique, exposition, montage vidéo, photographique, littéraire, numérique, carnet de bord ...

Etapas prévisionnelles :

- Trouver/ contacter une structure culturelle de proximité
- Faire une demande de chorépass sur Adage (copier / adapter les attendus de cette fiche académique sur Adage)
- Ce projet doit être validé par le C.A de votre établissement
- Déterminer un planning des interventions artistiques avec le partenaire culturel
- Programmer un spectacle au sein de cette structure culturelle
- Possibilité de programmer d'autres spectacles dans d'autres lieux de culture afin d'enrichir le patrimoine culturel de l'élève
- Réfléchir à une trace chorégraphique / restitution
- Compléter les effectifs sur adage

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Le pass Culture collectif peut porter ce projet ou le compléter par des interventions ou de la billetterie...

BUDGET PREVISIONNEL

Une aide peut être sollicité par la DAAC.

Ce qui reste à financer par l'établissement : L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports et la billetterie pour le spectacle.

Pour en savoir plus : sur l'application ADAGE : <https://www.ac-bordeaux.fr/adage-121683>

Contact : pour l'académie de Bordeaux virginie.courreges.eac@ac-bordeaux.fr – conseillère académique Danse à la DAAC de Bordeaux

pour l'académie de Limoges severine.dalher@ac-limoges.fr – conseillère académique Danse à la DAAC de Limoges

pour l'académie de Poitiers dominique.prince@ac-poitiers.fr – conseillère académique Danse à la DAAC de Poitiers

ou contacter les professeurs relais danse de votre département :

<https://www.ac-bordeaux.fr/les-personnes-ressources-dans-l-academie-121918>

